

**Objet : Marché de travaux pour la restructuration du complexe sportif Le Palacium - Avenants aux lots 1, 2, 3, 6 et 7**

N° : VA\_DEC2021\_139

Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R. 2194-8 du Code de la commande publique,

Vu l'avis favorable de la commission des marchés en date du 8 mars 2021,

### **décidons**

De conclure dans le cadre du marché de travaux pour la restructuration du complexe sportif Le Palacium :

- Un avenant n°3 au lot n°1 « Clos couvert » conclu avec la société SOGEA CARONI située à ROUBAIX (59053) afin de tenir compte des prestations supplémentaires suivantes :
  - o La modification des réseaux et sorties sur réseaux pour l'installation d'un bar dans la rue des Z'Hurlants
  - o Le remplacement de deux fenêtres dans le bureau Club du club house par des veluxSoit au total une plus-value de 13 650.28 € hors taxe

Le nouveau montant du marché à la suite de cet avenant est de 2 787 328.62 € hors taxe, soit une hausse globale de 14.98% (hors modifications liées à la covid-19).

- Un avenant n°2 au lot n°2 « Plâtrerie – Isolation – Menuiseries intérieures - Plafonds » conclu avec la société P3BI située à LA MADELEINE (59110) afin de tenir compte des prestations supplémentaires suivantes :
  - o Le traitement des ébrasements des deux velux modifiés dans le bureau club
  - o La mise en place d'une vitrophanie sur baies vitrées dans la zone VIPSoit au total une plus-value de 9 235.00 € hors taxe

Le nouveau montant du marché à la suite de cet avenant est de 289 650.80 € hors taxe, soit une hausse globale de 6.11%.

- Un avenant n°2 au lot n°3 « Peinture – Sol souple » conclu avec la société PIQUE ET FILS située à QUESNOY SUR DEULE (59890) afin de tenir compte des prestations supplémentaires suivantes :
  - o Travaux de mise en peinture de la grande salle pour un montant en plus-value de 13 764 € hors taxe

Le nouveau montant du marché à la suite de cet avenant est de 126 569.82 € hors taxe, soit une hausse globale de 10.99%.

- Un avenant n°2 au lot n°6 « Tribunes préfabriquées » conclu avec la société SAMIA DEVIANE située à FLORENSAC (34510) afin de corriger une erreur matérielle présente dans le précédent avenant
- Un avenant n°2 au lot n°7 « Electricité » conclu avec la société C.E.B située à AVION (62210) afin de tenir compte des prestations supplémentaires suivantes :
  - o Modifications diverses et ajouts nécessaires dans le cadre de la sécurité et plus particulièrement de l'ESSP
  - o Alimentation du bar de la rue des Z'HurlantsSoit au total une plus-value de 12 980.75 € hors taxe.

Le nouveau montant du marché à la suite de cet avenant est de 418 819.08 € hors taxe, soit une hausse globale de 9.50%.

La conclusion de ces avenants entraine une prolongation du délai d'exécution des travaux jusqu'au 31 mars pour les lots n°1 à 3 et pour le lot n°6 et jusqu'au 30 avril 2021 pour le lot n°7.

Imputation comptable : 2313 411 2200

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le lundi 19 avril 2021

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-179470A-AU-1-1  
Date AR Préfecture : jeudi 22 avril 2021